

Congé d'été

Le paragraphe suivant du discours du trône dit ceci:

Le transport est un élément vital de toute stratégie industrielle. Mon gouvernement veillera à ce que le réseau de transport canadien soit capable de faire face aux défis économiques des années 80. Il considère que la production, le transport, la manutention et la commercialisation des céréales des Prairies constituent une priorité nationale. Les services de transport ferroviaire et les installations portuaires seront en conséquence améliorés. Il vous sera également demandé d'étudier de toute urgence une loi régissant le transport des produits dangereux.

Je tiens à adresser mes félicitations au gouvernement dans ce cas parce que nous avons effectivement adopté une loi régissant le transport des produits dangereux. Le comité des transports fait de l'excellent travail et nous sommes ravis que le bill ait été adopté. S'il a été adopté si vite d'ailleurs, c'est parce que le gouvernement de M. Clark a effectué un fantastique travail et qu'il ne prêtait pas non plus à controverse.

Pour ce qui est des autres problèmes de transport, rien n'a été fait. La construction de l'élévateur à grains du port de Prince Rupert accuse du retard. Si nous voulons respecter nos objectifs d'exportation des grains, il faut que les installations de Prince Rupert entrent en service. Le ministre des Transports (M. Pepin) en a retardé l'aménagement parce qu'il a voulu revenir sur certaines ententes signées par le ministre des Transports précédent. Les travaux ont repris, mais ils n'accuseraient pas un retard d'un an si le député de Végréville était demeuré aux Transports.

On ne peut pas dire non plus que la question soit réglée en ce qui concerne les tarifs du Nid-de-Corbeau. Le premier ministre (M. Trudeau) s'en est lavé les mains en disant qu'à moins que les producteurs des Prairies ne s'entendent tous ensemble, le gouvernement ne fera rien. Le premier ministre peut se permettre d'agir unilatéralement en matière de constitution, domaine qui est beaucoup plus important, nous l'admettons volontiers, que les tarifs du Nid-de-Corbeau, mais chaque fois que le gouvernement doit faire preuve d'initiative pour résoudre une question controversée, il ne s'en préoccupe pas car il n'a aucun représentant dans cette partie de notre pays. Pourtant le premier ministre demande aux producteurs de faire l'unanimité sur cette question.

Bien d'autres questions pourraient être abordées: quelles devraient être les priorités, pourquoi le Parlement devrait-il siéger, et pourquoi le gouvernement devrait-il examiner quelques-unes des suggestions que lui a faites l'opposition. C'est un jour bien triste aujourd'hui car en dépit de nos efforts soutenus et honnêtes, on nous a imposé la clôture par une motion d'ajournement. Oui, c'est un jour bien triste pour le Parlement et j'espère que nos vis-à-vis sont conscients du dangereux précédent qu'ils imposent à cette vénérable institution.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, c'est toujours un plaisir pour moi que de prendre la parole après un collègue du Manitoba. Je me réjouis de pouvoir répondre à certaines des observations du député de Portage-Marquette (M. Mayer). Je me réjouis surtout du fait qu'il manifeste tant d'enthousiasme devant la prolongation des travaux du Parlement. Je tiens à lui souhaiter un bon retour parmi nous; en effet, il nous revient d'un long séjour en Allemagne. Je regrette que d'autres députés n'aient pas eu pareille occasion de se reposer quelque peu de leurs obligations de parlementaires. Je suis sûr que son retour parmi nous lui inspire son nouvel enthousiasme devant l'idée de passer l'été ici.

Plusieurs députés ont dit que le débat sur l'ajournement nous donne l'occasion de réfléchir sur le passé et sur les réalisations du Parlement. Cette réflexion me paraît d'ailleurs fort utile. En effet, il n'arrive pas souvent, au cours de nos discussions à bâtons rompus, que nous ayons l'occasion de faire la rétrospective de nos réalisations. D'aucuns ont laissé entendre que le dossier de nos réalisations, que nous présenterons au public, révélerait certains manques, mais, comme le signalait le député de Portage-Marquette, il pourrait aussi comporter certaines erreurs par omission.

D'autre part, nous devons accepter d'être jugés selon les normes que nous nous sommes nous-mêmes fixées et selon celles que les Canadiens nous ont fixées quand ils nous ont élus au pouvoir il y a une quinzaine de mois de cela.

M. Wilson: C'était il y a 16 mois.

M. Axworthy: Les Canadiens voulaient un gouvernement qui serait en mesure de s'attaquer aux problèmes difficiles.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Les Canadiens voulaient un gouvernement qui n'allait pas changer d'idée à mi-chemin de Jérusalem...

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Vous n'avez jamais été à Jérusalem.

M. Axworthy: Voici que nous avons encore droit à un concert de vitupérations et de protestations. J'ai cru un instant que nos collègues accepteraient d'entendre un autre refrain que celui dont ils nous rebattent les oreilles en ce moment, car ils chantent faux depuis le début de la session. Si le chanteur principal de ce chœur veut assumer un rôle de premier plan, il aura certainement l'occasion de le faire quand j'en aurai terminé avec mon intervention. Il pourra demander la parole et chanter peut-être en solo au lieu de se cacher dans les banquettes arrières.

Les Canadiens ont décidé lors de ces élections qu'ils voulaient un gouvernement qui saurait trancher pour les questions difficiles. Bien sûr, ce sont ces questions difficiles qui suscitent des dissensions et de vives émotions. Toutefois, il faut prendre des décisions, même si celles-ci se révèlent difficiles.

M. Kilgour: Quelles décisions?

M. Axworthy: Si notre collègue, le tapageur, veut bien me donner une chance de terminer, je les lui énumérerai volontiers. Quand le gouvernement a accédé au pouvoir, une grande question préoccupait les Canadiens, et c'était celle de l'unité du pays. À l'époque, un gouvernement séparatiste du Québec se servait de toutes les ressources à sa disposition et faisait un grand battage publicitaire pour semer la dissension dans le pays. C'est grâce aux efforts de notre gouvernement et des députés ici présents que nous avons pu lutter contre ce séparatisme et que nous avons pu promettre aux habitants de cette province et aux Canadiens en général une constitution remaniée et qu'ils n'auraient pas à subir ce genre de menaces de séparation que nous avons dû subir. Combien de générations ont-elles eu la possibilité de créer un nouveau cadre juridique, de mettre sur pied une fondation qui permettra aux générations futures de développer un pays neuf? C'est cette législature et le gouvernement actuels qui ont pris cette décision difficile. Nous n'avons pas reculé devant la tâche. Nous avons mis sur pied non seulement un nouveau cadre juridique mais aussi adopté une nouvelle charte des droits qui défendra les